



MISE À JOUR SUR LES FEUX DE FORÊT DE 2025 À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

30 NOVEMBRE 2025

Dès mai 2025, des feux de forêt ont entraîné des évacuations à Adam's Cove, Badger et Musgrave Harbour. En août 2025, plusieurs communautés ont été touchées par les feux de forêt de Kingston, Holyrood, Martin Lake, Paddy's Pond et Lethbridge. En raison des feux de forêt de Kingston, la province de Terre-Neuve-et-Labrador a déclaré l'état d'urgence régional dans une partie de la péninsule de Baie Verte, notamment à Western Bay, Ochre Pit Cove, Kingston, Small Point-Adam's Cove-Blackhead-Broad Cove, Perry's Cove, Salmon Cove et Burnt Point-Gull Island-Northern Bay. En raison des feux de forêt d'Holyrood et de Paddy's Pond, un ordre d'évacuation a été déclaré visant différentes communautés, dont celles de Holyrood, de Paddy's Pond, de certains secteurs de Conception Bay South et du secteur Three Island Pond de Paradise.

Des milliers de personnes ont été évacuées pendant des semaines en raison des feux de forêt, qui ont aussi grandement endommagé et détruit des centaines d'infrastructures à Conception Bay North. Dès le début de la catastrophe, la Croix-Rouge canadienne a fourni du soutien et des services essentiels et, maintenant, elle continue de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'avec les partenaires communautaires, pour aider les personnes touchées par les feux de forêt à Terre-Neuve-et-Labrador.

Grâce aux dons versés au Fonds de secours : Feux de forêt de 2025 à Terre-Neuve-et-Labrador, la Croix-Rouge canadienne soutient les personnes, les familles, les communautés, les petites entreprises, les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires dans leur processus de rétablissement à court et à long terme.

INTERVENTION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

En date du 30 novembre 2025, elle :

- a inscrit plus de **7 400 personnes** appartenant à des ménages touchés par les feux de forêt à Terre-Neuve-et-Labrador;
- a accueilli des personnes touchées dans **11 centres** d'accueil et d'information à Victoria, Carbonear, Harbour Grace, Conception Bay South, Musgrave Harbour, Badger, Small Point-Broad Cove-Blackhead-Adam's Cove, Holyrood et Musgravetown. La Croix-Rouge canadienne a également géré deux centres d'hébergement à Carbonear et à Conception Bay South;
- a distribué de l'aide financière d'urgence* à plus de **2 500 ménages admissibles** pour les aider à combler leurs besoins essentiels immédiats engendrés par les évacuations;
- a fourni plus de **2 800 articles** d'urgence, **dont des trousseaux d'hygiène personnelle, des lits de camp, des couvertures, des oreillers, des trousseaux de nettoyage et des toutous**;
- a distribué plus de **3 300 caisses** de bouteilles d'eau comme source d'eau potable de remplacement à la suite de l'émission d'un avis préventif de non-consommation d'eau dans toutes les zones touchées par les feux de forêt ou les agents extincteurs;
- a répondu à plus de **5 400 appels téléphoniques** par l'entremise du centre d'appels destiné aux personnes touchées par les feux de forêt;
- a tenu des conversations avec des personnes dans les centres d'accueil et d'information, les centres d'hébergement et les centres d'aide à la réintégration afin de leur offrir du soutien en matière de santé mentale et de bien-être.
- a offert du soutien personnalisé au rétablissement à **plus de 150 ménages**. Ces mesures visent notamment à aider les personnes touchées à satisfaire leurs besoins non comblés, à planifier leur retour à la maison, à comprendre leurs polices d'assurance et à connaître les ressources communautaires à leur disposition. Elles comprennent également une assistance financière pour aider ces personnes à répondre à leurs besoins non satisfaits et à ceux non couverts par leurs polices d'assurance;
- a offert plus de **160 références** vers d'autres ressources de soutien communautaire;
- a fourni de l'aide financière à **plus de 40 petites entreprises et organismes sans but lucratif** par l'entremise du Programme de soutien aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif pour les aider à répondre à leurs besoins immédiats à la suite des feux de forêt et les accompagner dans leur processus de rétablissement;
- a fourni un financement d'urgence essentiel à **quatre groupes communautaires** qui ont apporté une aide immédiate aux personnes touchées par les feux de forêt dans les communautés d'accueil. Ce financement vise à aider ces groupes à renforcer leur capacité à répondre à la demande croissante envers leurs services, et ce, tout au long du processus de rétablissement.

** Ces activités d'intervention ont été financées en partie par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.*

VOTRE DON EN ACTION

FONDS DE SECOURS : FEUX DE FORÊT DE 2025 À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

RÉPARTITION DES FONDS EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2025

I DONS AMASSÉS : 4,5 millions de dollars*

POUR SOUTENIR :		FONDS ALLOUÉS AU 30 novembre 2025	FONDS DÉPENSÉS OU ENGAGÉS AU 30 novembre 2025
Aide d'urgence pour les individus et les familles	Dans la foulée des feux de forêt, la Croix-Rouge canadienne est venue en aide aux ménages admissibles sous différentes formes, notamment : inscription, bouteilles d'eau, trousse de nettoyage, lits de camp, couvertures, trousse d'hygiène personnelle, renseignements et références vers d'autres ressources et soutien en matière de bien-être et de santé mentale. <i>(Le soutien supplémentaire a été fourni par la Croix-Rouge canadienne durant la phase d'urgence de l'intervention au nom du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.)</i>	0,39 M\$	0,39 M\$
Aide au rétablissement pour les individus et les familles	La Croix-Rouge canadienne offre un soutien personnalisé au rétablissement en fonction des besoins individuels. Ces mesures visent notamment à aider les personnes touchées à satisfaire leurs besoins non comblés; à planifier leur retour à la maison; à comprendre leurs polices d'assurance; à connaître les ressources communautaires à leur disposition; à obtenir des références vers des services en santé mentale; et à obtenir de l'aide financière pour répondre à leurs besoins en matière de rétablissement à court terme, que ce soit pour couvrir les coûts liés au logement temporaire, ou à la reconstruction ou à la réparation de leur résidence principale qui a été endommagée ou détruite par les feux de forêt.	2,30 M\$	2,30 M\$
Programme de soutien aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif	Au lendemain d'une situation d'urgence, les petites entreprises et les organismes sans but lucratif jouent un rôle essentiel dans le rétablissement des personnes et des communautés. Les fonds alloués aident les petites entreprises et les organismes sans but lucratif qui ont été touchés à assumer les coûts imprévus découlant de leur évacuation et de leur retour dans la communauté, ainsi qu'à soutenir leur rétablissement.	0,40 M\$	0,37 M\$
Aide aux groupes communautaires	Cette aide permet de soutenir le travail des groupes communautaires, y compris celui des municipalités, et de mieux arrimer les activités de rétablissement aux besoins des personnes qui vivent dans la communauté touchée. Ces fonds aident les groupes communautaires à répondre à la hausse de demande de services, à combler les besoins sociaux et psychosociaux ainsi qu'à renforcer la résilience de la communauté, autant de mesures qui favorisent le rétablissement à long terme.	1,05 M\$	0,29 M\$
Coût pour la collecte de fonds et la gestion des fonds de fiducie		0,36 M\$	0,36 M\$
	TOTAL GÉNÉRAL	4,50 M\$	3,71 M\$

En date du 30 novembre 2025, 82 % des fonds amassés (sans compter les fonds prévus dans le cadre du programme de jumelage de dons du gouvernement) avaient été dépensés ou engagés.

*Les dons prévus dans le cadre du programme de jumelage de dons du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (3,2 M\$) et du gouvernement du Canada (2,6 M\$) seront alloués une fois reçus et se refléteront dans les mises à jour subséquentes.

La Croix-Rouge canadienne tient à remercier le public, les entreprises, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et le gouvernement du Canada d'avoir répondu à l'appel et donné généreusement pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt de 2025 à Terre-Neuve-et-Labrador.

EXPLICATION DES MONTANTS

Total général à ce jour : La totalité des dons amassés et des intérêts cumulés.

Fonds alloués à ce jour : Il s'agit du budget prévu pour chaque volet de l'intervention en fonction du total général des dons amassés. Les sommes ont été réparties selon les besoins des personnes et des collectivités qui ont été recensés à ce jour.

Fonds dépensés ou engagés à ce jour : Il s'agit des fonds qui ont déjà été dépensés pour prêter assistance aux personnes touchées par les feux de forêt de 2025 à Terre-Neuve-et-Labrador ou qui serviront au financement d'initiatives ou de projets de rétablissement, le cas échéant.

Frais associés à la collecte de fonds et à la gestion des fonds en fiducie : Les frais associés à tout fonds d'urgence, notamment pour la collecte de fonds et la gestion des fonds en fiducie, ne dépasseront pas huit pour cent des sommes amassées. Les coûts de la collecte sont calculés en fonction du total des dons amassés. Ces coûts peuvent comprendre les frais de traitement des dons, les frais d'utilisation des institutions bancaires et de crédit, les frais de service des centres d'appels et des plateformes numériques ainsi que ceux liés aux communications avec les donateurs et donatrices. Les coûts de la gestion des fonds en fiducie sont liés au fonds mis en place pour les sommes amassées dans le cadre de cet appel.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN!